Premier prix pour La Tournelle

COLOMBIER (NE) / ORBE Six troupes se sont affrontées sur les planches pour décrocher le prix de la Fédération suisse des sociétés théâtrales. Et ce sont les comédiens urbigènes qui ont rapporté le trophée à la maison.

DOMINIQUE SUTER

Pour sa première participation à un concours, la troupe de La Tournelle a décroché une médaille d'or. DR

«Nous fêtons nos dix ans cette année. On peut dire que nous avons reçu un merveilleux cadeau!», se réjouit Christine Cornu, membre de la troupe de théâtre amateur de La Tournelle, à Orbe. Car cette dernière a remporté le Grand Prix de la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs, à l'issue d'une compétition organisée vendredi et samedi derniers à Colombier (NE) et soutenue notamment par la Confédération.

Avant de pouvoir monter sur les planches neuchâteloises, les comédiens du cru ont dû passer le cap des sélections. En effet, les membres du jury se sont déplacés dans les différents théâtres romands l'an dernier afin de dénicher les meilleurs artistes du moment. Après les avoir convaincus, la troupe urbigène s'est donc retrouvée en finale avec cinq autres compagnies.

Les acteurs de La Tournelle ont présenté *Théâtrogramme*, de Jean-Paul Alègre. «C'était assez stressant, car nous avions des horaires très précis pour notre passage. Nous avions très peu de temps pour nous installer. Et si le Théâtre de Colombier est splendide, la scène est aussi beaucoup plus grande que la nôtre. Nous avons dû prendre nos marques. Curieusement, j'ai été très stressée avant notre passage, mais une fois lancée, ça a été, confie Christine Cornu. Le jury a dit que le vote était très serré entre nous et la compagnie du Vide-Poche, de Lausanne, qui a fini deuxième.» L'artiste précise encore que le panel d'experts a estimé que le spectacle était «de très bonne qualité», tout comme le jeu de lumières et celui des comédiens. «C'était la seule pièce un peu café-théâtre», relève-t-elle.

Entouré de leur metteur en scène Doris Naclerio et de deux techniciens, la dizaine d'acteurs de La Tournelle n'avaient encore jamais participé à un tel challenge. Gageons que cette première expérience, couronnée de succès, ne sera pas la dernière. Mais est-il possible de faire mieux?

La Cité d'Othon vote pour un avenir éco-responsable

GRANDSON Une motion visant à créer un fonds communal pour le développement durable a été acceptée par le Conseil communal, jeudi dernier.

Service de déchetterie mobile, usine de tri des déchets plastiques, favorisation de la mobilité douce... On ne peut pas dire que la Commune de Grandson soit mauvais élève en matière de politique environnementale. Cependant, ce n'est pas suffisant pour certains membres du parti socialiste et des Verts qui ont déposé une motion demandant la création d'un fonds communal pour le développement durable, le 2 mai. La proposition est donc revenue sur la table du Conseil communal jeudi dernier, qui en a longuement débattu.

«L'idée principale est d'amener les habitants et les entreprises à s'impliquer, notamment en soutenant des projets que les particuliers pourraient proposer, car le développement durable nous concerne toutes et tous», a souligné le socialiste Sébastien Deriaz. Le fonds pourrait être utilisé pour soutenir des projets concernant la gestion des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité, la cohésion sociale ou encore le tourisme durable, entre autres.

Pour la conseillère communale Carole Schelker (PLR), le dépôt d'une motion n'était toutefois pas le choix le plus judicieux: «Le sujet est très vaste et des spécialistes seraient nécessaires pour établir un plan d'actions. Il serait préférable d'en faire un postulat.» Et la socialiste Brenda Tuosto de rétorquer: «Avec un postulat, le risque est que l'on se satisfasse de petits projets de mobilité douce plutôt que de faire un véritable pas en avant. Avec ce fonds, nous pourrions par exemple contribuer à l'achat de vélos électriques pour les habitants de la commune qui le souhaitent.» Une proposition qui a fait bondir Hervé Cornaz (PLR): «C'est ridicule de vouloir financer l'achat de vélos électriques pour les particuliers. Les gens vont en vouloir parce que leurs voisins en ont un et cela ne garantit absolument pas qu'ils renonceront à leur voiture ou leur scooter.»

Les arguments des motionnaires ont cependant convaincu une grande partie des membres du Conseil communal, puisque la motion a finalement été acceptée à une courte majorité. La Municipalité va donc devoir se pencher sur la question et réfléchir notamment à la façon dont le fonds sera financé. • **Muriel Ambühl**

EN BREF

GRANDSON

Parité dans les commissions municipales

Souhaitant rebondir sur les thématiques abordées à l'occasion de la Grève des femmes du 14 juin dernier, la conseillère communale grandsonnoise Laetitia Jaccard Gaspar (PS) a déposé une motion pour demander qu'une parité femmes-hommes soit instaurée au moment de nommer les commissions municipales. «Il y a actuellement dix-sept hommes et quatre femmes, c'est-à-dire que ces dernières ne représentent même pas le quart des membres qui composent les cinq commissions de sécurité, d'urbanisme, de salubrité, des constructions et de l'énergie. Je pense qu'il y a moyen de faire mieux», a déclaré la socialiste lors du Conseil communal de jeudi dernier. Le syndic François Payot a garanti que la motion, officiellement déposée lundi dernier, serait étudiée lors d'une séance ultérieure. • **M. Al**